

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publié ou notifié
le 25/03/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 22 mars 2024

Date de la convocation: 15/03/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Pour : 8

Contre : 0

Représentés : Thérèse BURGRAF par Roland BURGRAF

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Remplacement bâche ferme de Chatelnaud - 2024_22

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la détérioration de la bâche incendie située à la ferme de chatelnaud par les porcs de la propriétaire Mme SULLIOT.

Nous avons déclaré ce sinistre à Groupama qui nous a fait un remboursement de 14 216.40 €.

Pour la sécurité de tous, il faut la remplacer.

Monsieur le Maire propose le devis de Monsieur Laurent BOURCY pour un montant de 17 988.90 €. Cet artisan a posé toutes les bâches incendie sur la commune d'Aisy sur Armançon.

Le conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **DEMANDE** au Maire de prévoir le financement de ce montant au budget d'investissement 2024 c/21568.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce projet

Le secrétaire de séance
M.F. Murat


Le Maire,
Olivier MURAT

